CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

LE SERVICE DES ARCHIVES DE FRANCE TÉLÉVISIONS : ENTRE LOGIQUE D'ENTREPRISE ET VOCATION PATRIMONIALE

Evelyne Cohen, Pascale Goetschel

Publications de la Sorbonne | « Sociétés & Représentations »

2015/1 N° 39 | pages 165 à 176

ISSN 1262-2966
ISBN 9782859449056

Article disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2015-1-page-165.htm

Pour citer cet article :

Evelyne Cohen, Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions : entre logique d'entreprise et vocation patrimoniale », *Sociétés & Représentations* 2015/1 (N° 39), p. 165-176.
DOI 10.3917/sr.039.0165

Distribution électronique Cairn.info pour Publications de la Sorbonne.
© Publications de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

LIEUX ET RESSOURCES

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel

Le service des archives de France Télévisions : entre logique d'entreprise et vocation patrimoniale

Quand il est question d'archivage de la télévision, deux grandes institutions viennent immédiatement à l'esprit : l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), d'une part, qui dispose du dépôt légal de la radio et de la télévision depuis 1992 et recueille de nombreux fonds écrits en relation avec cette collecte, et particulièrement les dossiers de production des émissions[1] ; les Archives nationales, de l'autre, à la tête de vastes collections écrites et audiovisuelles relatives à la RTF ou à l'ORTF sur leur site de Pierrefitte-sur-Seine. Dans une telle configuration, quelle fonction exercent les archives de France Télévisions ? Constituent-elles seulement un complément à ces prestigieux organismes dont la vocation nationale est de collecter, de conserver et de diffuser des documents audiovisuels ? Ou forment-elles un lieu d'archives au fonctionnement et aux tâches singuliers digne d'être fréquenté pour lui-même ? Sans doute un peu des deux. Surtout, les archives de France Télévisions sont un service de gestion des archives institutionnelles de la télévision publique. À ce titre, elles se caractérisent par des manières de faire et des usages particuliers, relevant de la logique des archives d'entreprises non exclusive d'une réflexion conduite sur la transmission patrimoniale. C'est ce qui ressort d'un entretien que nous avons eu, le 7 janvier 2015, avec Paul Desfontaines, responsable du service archives de France Télévisions (FR TV)[2].

1. Voir Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « La documentation écrite de l'Institut national de l'audiovisuel : un ensemble foisonnant de ressources », *Sociétés & Représentations*, 25, 2008, p. 173-181 et Myriam Tsikounas, « Comment travailler sur les archives de la télévision en France ? », *Sociétés & Représentations*, 35, 2013, p. 131-155.

2. Paul Desfontaines travaille au service des archives depuis 14 ans. Il en est le responsable depuis 4 ans.

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions », *S. & R.*, nº 39, printemps 2015, p. 167-176.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

Un service d'archives d'entreprise

Premier constat, et non des moindres, France Télévisions est une entreprise nationale née de l'éclatement de l'ORTF en 1974, de la division en chaînes distinctes puis de leur regroupement récent au sein d'un vaste organisme fusionnel. Depuis la loi de 2009, entrée en application l'année suivante, ce groupe audiovisuel, dont le capital est exclusivement détenu par l'État, regroupe une quarantaine de sociétés. Parmi elles, les plus importantes sont constituées par les cinq chaînes de la télévision publique : France 2, à vocation nationale, France 3, davantage tournée vers des « contenus de proximité », France 4, destinée aux enfants et aux adolescents, France 5, résolument pluridisciplinaire, et France Ô, chaîne nationale destinée en priorité aux Ultramarins. S'y adjoint le réseau Outremer 1re, soit quelque neuf stations régionales de télévision[3] auxquelles s'ajoute le même nombre de radios. Autant dire qu'excepté quelques rares filiales de distribution, les sociétés publiques de l'audiovisuel se sont vues regroupées au sein de cette instance.

Dans un tel contexte, le défi archivistique est considérable : tandis que la chaîne TF1, privatisée en 1987, vivait sa propre vie et disposait de sa propre politique de recueil d'archives, comment retrouver et harmoniser les archives de toutes ces sociétés constitutives ? Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer pour un organisme public, la politique de conservation n'eut rien d'évident. Le service des archives actuel est surtout né d'une série de circonstances et de la volonté de quelques personnes de conserver le travail de centaines de salariés de l'audiovisuel. Directement issu des archives de la chaîne France 3 alors non triées ni inventoriées, il fut d'abord une simple mission, créée en 1997 à l'occasion du déménagement de la Maison de la Radio vers le nouveau siège commun puis transformé en 1999-2000 en service en bonne et due forme. Au même moment, les autres sociétés de télévision publique se contentaient d'externaliser la conservation de leurs archives professionnelles, sans véritable gestion. L'extension du périmètre du service des archives à l'ensemble des chaînes ne date donc que de 2009-2010, soit au moment de la création de la société unique France Télévisions. Dans cet intervalle, la différence de traitement entre les différentes chaînes est remarquable. À France 3, c'est le sous-sol de la maison de Radio France qui faisait office de lieu de conservation, et ce dès avant 1998, tandis qu'à France 2, l'externalisation s'opérait la plupart

3. Outre-mer 1re réunit, dans les neuf territoires d'outre-mer, neuf chaînes généralistes de proximité : Guadeloupe 1re, Guyane 1re, Martinique 1re, Mayotte 1re, Saint-Pierre et Miquelon 1re, Nouvelle-Calédonie 1re, Polynésie 1re, Réunion 1re, Wallis et Futuna 1re.

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions », *S. & R.*, nº 39, printemps 2015, p. 167-176.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

du temps sans opération de tri préalable. En bref, la nécessité d'une gestion centralisée et harmonisée des archives s'est peu à peu imposée, en particulier pour des raisons pratiques.

Un service actif et aux missions complexes

Ce service, détenteur d'archives publiques et placé sous le contrôle scientifique et technique de la mission des Archives du ministère de la Culture et de la Communication, gère au quotidien la collecte des fonds de l'entreprise. La tâche n'est pas simple : cinq permanents doivent à la fois s'occuper des services parisiens et des stations en France, métropole comme outremers, où ils interviennent à la demande. Ce service, qui dépend dans l'organigramme de FR TV de l'immobilier et des moyens généraux, doit s'adapter aux multiples opérations de désencombrement, de déménagement et de restructuration de France Télévisions. Il est ainsi tenu d'apporter une aide concrète aux services qui, pour des raisons diverses, sont amenés à verser leurs fonds[4].

À vrai dire, le service, assez autonome vis-à-vis de l'ensemble des autres composantes du groupe, est soucieux d'efficacité entrepreneuriale. Témoin, ce précieux guide pratique édité à l'usage des services qui s'efforce de montrer l'intérêt de sa mission et détaille les opérations d'archivage :

> Vous qui voulez libérer votre espace de travail…
> Vous qui avez besoin d'accéder facilement et rapidement à des informations précises…
> Vous qui pouvez participer à une gestion globale et rationnelle de l'entreprise…
> Vous qui souhaitez contribuer à la mémoire de l'entreprise…
> … que vous soyez au siège ou en régions, ce petit guide est fait pour vous[5].

À la lecture de cet opuscule, le lecteur dispose d'une bonne indication sur la mission dévolue aux archives de France Télévisions :

> Le Service des Archives de France Télévisions a pour mission de veiller à la bonne gestion des documents de nature variée produits au Siège et dans les Réseaux régionaux. Chaque jour, les différents services de la société en créent un grand

4. Le service peut, par exemple, être appelé dans le cadre d'opérations ponctuelles, tels les déménagements de stations, récents ou en projet, à La Réunion, Ajaccio ou Rouen.

5. France Télévisions, service Archives, *Guide pratique,* décembre 2011, p. 2. Il s'agit d'un guide en format A5 et en couleurs. D'une vingtaine de pages, il est mis à libre disposition des services.

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions », *S. & R.*, nº 39, printemps 2015, p. 167-176.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

volume d'où la nécessité de maîtriser et de rationaliser la gestion de ces documents et des informations qu'ils contiennent[6].

La première préoccupation commandant aux destinées de ce service est de « bâtir la mémoire de l'entreprise » grâce au recueil et à la conservation des documents qui illustrent l'activité audiovisuelle de service public[7]. Cependant, elle va de pair avec une démarche d'archivage mue par un double souci d'efficacité et de développement durable :

> Vous souhaitez **y voir plus clair** dans la gestion de vos dossiers et informations et donc mettre en place une méthode de classement
> Vous n'osez pas **trier et jeter** les documents inutiles
> Vous souhaitez **libérer votre espace** de travail envahi de dossiers ou de K7
> Vous allez déménager et souhaitez en profiter pour **vous « alléger »**
> Vous changez de structure ou quittez l'entreprise et devez alors **transmettre vos dossiers**
> …prenez contact avec le Service Archives…

Ainsi, se déploie à la fois une conception large et limitée des archives. Large parce que sont concernés des dossiers papier, des supports audio, des supports vidéos (VHS, Betacam, DVD, DV…), des photographies ou des diapositives. Limitée parce que, pour d'évidentes raisons de gestion rationnelle, le souci du tri et de l'élimination est omniprésent. D'ailleurs, à l'injonction de recourir à de bonnes pratiques (organiser la documentation en dossiers et sous-dossiers, les identifier clairement) sont adjointes deux recommandations fortes. Il convient, pour les services, d'**indiquer** la durée de conservation de tel ou tel document en fonction d'un tableau de gestion fourni par le service des archives. Il est aussi préconisé d'**éliminer** systématiquement un certain nombre de documents :

> Les doubles papier et vidéo
> Les notes manuscrites et brouillons
> La documentation (les ouvrages et publications qui ne sont pas produits par l'activité de France Télévisions)
> Les documents reçus pour information
> Les bordereaux et feuilles de transmission
> Les versions intermédiaires d'un document final[8]

6. *Guide pratique*, *op. cit.*, p. 2.
7. *Ibid.*, p. 6.
8. *Ibid.*, p. 12.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

Attentif à la bonne conduite des opérations, le service conseille et assiste les services dans le versement de leurs archives et dans le traitement à réserver aux documents confidentiels (paie, finances…).

En définitive, les archives de France Télévisions contribuent à la mise en œuvre d'une véritable gestion de l'archivage dès l'amont, avant même l'enlèvement et le versement. Ces opérations préalables opérées, le travail des archivistes consiste, de façon classique, à gérer le « cycle de vie » des documents, de l'établissement des bordereaux et des tableaux de gestion au moment des versements, remplis par les services mais fabriqués par ses soins, jusqu'à leur mise à disposition. Celle-ci est rendue possible grâce à la réalisation d'un plan de classement articulé autour de grands secteurs d'activité : ressources humaines, finances, production[9].

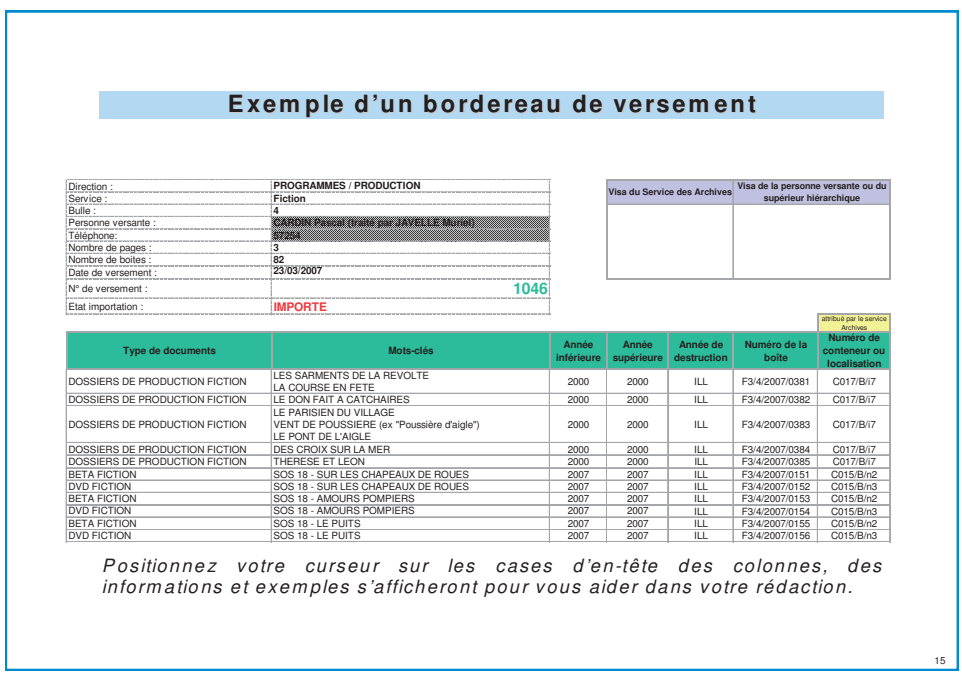

Exemple d'un bordereau de versement

Direction :	PROGRAMMES / PRODUCTION
Service :	Fiction
Bulle :	4
Personne versante :	CARON Pascal (traité par JAVELLE Muriel)
Téléphone:	37234
Nombre de pages :	3
Nombre de boites :	82
Date de versement :	23/03/2007
N° de versement :	1046
Etat importation :	IMPORTE

Visa du Service des Archives	Visa de la personne versante ou du supérieur hiérarchique

Type de documents	Mots-clés	Année inférieure	Année supérieure	Année de destruction	Numéro de la boîte	Numéro de conteneur ou localisation (attribué par le service Archives)
DOSSIERS DE PRODUCTION FICTION	LES SARMENTS DE LA REVOLTE LA COURSE EN FETE	2000	2000	ILL	F3/4/2007/0381	C017/B/i7
DOSSIERS DE PRODUCTION FICTION	LE DON FAIT A CATCHAIRES	2000	2000	ILL	F3/4/2007/0382	C017/B/i7
DOSSIERS DE PRODUCTION FICTION	LE PARISIEN DU VILLAGE VENT DE POUSSIERE (ex "Poussière d'aigle") LE PONT DE L'AIGLE	2000	2000	ILL	F3/4/2007/0383	C017/B/i7
DOSSIERS DE PRODUCTION FICTION	DES CROIX SUR LA MER	2000	2000	ILL	F3/4/2007/0384	C017/B/i7
DOSSIERS DE PRODUCTION FICTION	THERESE ET LEON	2000	2000	ILL	F3/4/2007/0385	C017/B/i7
BETA FICTION	SOS 18 - SUR LES CHAPEAUX DE ROUES	2007	2007	ILL	F3/4/2007/0151	C015/B/n2
DVD FICTION	SOS 18 - SUR LES CHAPEAUX DE ROUES	2007	2007	ILL	F3/4/2007/0152	C015/B/n3
BETA FICTION	SOS 18 - AMOURS POMPIERS	2007	2007	ILL	F3/4/2007/0153	C015/B/n2
DVD FICTION	SOS 18 - AMOURS POMPIERS	2007	2007	ILL	F3/4/2007/0154	C015/B/n3
BETA FICTION	SOS 18 - LE PUITS	2007	2007	ILL	F3/4/2007/0155	C015/B/n2
DVD FICTION	SOS 18 - LE PUITS	2007	2007	ILL	F3/4/2007/0156	C015/B/n3

Positionnez votre curseur sur les cases d'en-tête des colonnes, des informations et exemples s'afficheront pour vous aider dans votre rédaction.

15

Ill. 1 – Bordereau de versement

9. La conservation s'effectue dans différentes salles en fonction des supports. Notons que la majorité des documents est conservée à l'extérieur des locaux de France Télévisions mais que la communication se fait dans des délais très brefs.

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions », *S. & R.*, n° 39, printemps 2015, p. 167-176.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

Un service pour l'histoire ?

Le service des archives de France Télévisions permet donc la conservation d'une foule de documents, véritables matériaux pour l'histoire. Les fonds écrits sur support papier en constituent l'essentiel. Il peut d'agir de dossiers de personnel, de la communication de France Télévisions composée de bulletins internes, de communiqués de presse, de plaquettes ou de programmes. Il peut aussi s'agir de dossiers de production d'émissions d'autant plus intéressants qu'ils sont destinés à une conservation illimitée quand les dossiers d'achat d'émissions sont seulement conservés pendant dix ans. Citons, par exemple, un important fonds écrit qui concerne l'émission *Les Dossiers de l'écran* (1967-1991)[10] : on y trouve un dossier par émission décrivant le contenu (film et débat), mentionnant les invités, et relatant les réactions de la presse (revue de presse) et du public (courrier des téléspectateurs) avant et après diffusion. Ce fonds écrit est complété par une collection de reportages photographiques par émission.

L'archivage concerne également les fonds confiés par les syndicats de l'entreprise, éventuellement consultables après demande d'autorisation auprès d'eux. Le service détient, mais en moins grande proportion, des fonds audiovisuels : ce sont en particulier les cassettes de préparation des émissions ou des rushes susceptibles d'être réutilisés. Signalons ceux de l'émission *Thalassa* (depuis 1975) ou ceux du magazine *Des Racines et des Ailes* (depuis 1997). La collecte liée aux émissions ne revêt pas de caractère exhaustif, elle répond à des demandes précises et fonctionne en complément des fonds de l'Ina. Quant au fonds photographique, il est particulièrement important, à l'image de la série de photographies de l'émission littéraire *Apostrophes* (1975-1990).

En revanche, le domaine de l'information est peu couvert, et ce en dépit des ambitions du service qui ne conserve aucune trace du Journal télévisé (JT), des conférences de rédaction et de la préparation des magazines par les journalistes. Seuls sont archivés par le service les dossiers de gestion et de production des magazines de l'information. Les conducteurs des JT sont directement captés par l'Institut national de l'audiovisuel par voie électronique. Les journalistes, de leur côté, conservent leur propre travail, sans véritable conscience, du moins semble-t-il, des enjeux patrimoniaux. Dès lors, la conservation des archives de l'information peut être considérée comme un objectif d'avenir, et ce d'autant que ce secteur est amené à être à brève échéance profondément réorganisé. De la même manière, la constitution d'archives orales, axée sur

10. Consultable sur demande auprès du service.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

le recueil de la mémoire des acteurs de la télévision, reste une perspective qui demande à être explorée.

Le responsable du service d'archives, Paul Desfontaines, a bien spécifié, au cours de l'entretien, que la conservation de cette lourde documentation télévisuelle s'opérait à la fois selon les prescriptions légales et selon l'« intérêt historique »… tout en mettant l'accent sur la difficulté qu'il y avait à le déterminer et sur la subjectivité de cette notion. En la matière, le service des archives de France Télévisions n'est pas seul. En cas de doute, il interroge le Service interministériel des Archives de France (SIAF). Par ailleurs, mais seulement depuis une date très récente, il opère des versements aux Archives nationales. Dans ce cadre, les premières années des chaînes de télévision ont été jugées prioritaires. En l'occurrence, le premier fonds versé en décembre 2014 a été celui du premier président de FR3, Claude Contamine (1975-1981). D'autres suivront. Le service entretient également des relations suivies avec l'Ina. Une convention signée entre France Télévisions et ce dernier stipule que les dossiers de production doivent revenir à l'Ina[11], également détenteur des conducteurs d'émissions, aujourd'hui produits de manière dématérialisée et captés directement par lui[12].

Cela dit, il n'est pas inintéressant d'observer que les usages ne sont pas, du moins pour l'instant, majoritairement historiens. Même si les recherches extérieures (étudiants, chercheurs, particuliers) se sont récemment multipliées à la suite de la volonté d'ouverture du service, comme pour beaucoup d'archives d'entreprise, les services internes sont les premiers consultants. Parmi eux, les services des ressources humaines, les finances et la production se taillent la part du lion. Les archives servent alors de points de repère, de moyens de mobiliser de l'information, de preuves. Il semble, en revanche, que n'existe pas pour l'instant une grande considération des professionnels pour la conservation de leur propre documentation. Quant au caractère patrimonial de la mission du service des archives, il paraît encore relativement peu pris en compte. Remarquons, à titre d'exemple, que celui-ci n'a pas été sollicité pour la célébration du dixième anniversaire de France 5[13].

11. La direction de la Production de France Télévisions les verse directement à l'Ina.

12. La convention précise notamment les modalités concernant l'archivage des programmes des chaînes, les droits d'exploitation des extraits de programmes par l'Ina un an après leur diffusion et l'accès privilégié des chaînes de France Télévisions aux archives de l'Ina. Dans les faits, les envois ont été faits de manière extrêmement diverse : France 2 envoyait les dossiers de production tandis que FR3 les gardait et envoyait des copies et que France 5 les faisait parvenir par voie dématérialisée.

13. Le 13 décembre 1994 est née La Cinquième, rebaptisée France 5 en 2002.

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions », *S. & R.*, nº 39, printemps 2015, p. 167-176.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

On l'aura compris : les chercheurs en histoire des médias auraient fort à gagner à aller voir de plus près les ressources offertes par les archives de France Télévisions. Pour les curieux de l'histoire et de la sociologie de ses métiers, les dossiers issus des services de ressources humaines comme les archives des syndicats constituent de précieuses sources. Ceux qui privilégient l'étude des programmes pourront disposer là de matériaux inédits, notamment pour les magazines, les documentaires et les émissions de divertissement dont les documents associés sont conservés (dossiers de production ou de communication autour des programmes par exemple). D'autres chercheurs, davantage préoccupés de disséquer les réactions des spectateurs, feront leur miel des archives des médiateurs – courriers, réponses et statistiques –, des correspondances adressées à la présidence ou envoyées en réaction aux émissions diffusées.

Espérons que cette brève présentation du travail du service des archives de France Télévisions, dont on a montré qu'il fonctionnait comme un service d'archives d'entreprise avant tout destiné à ses salariés, puisse être prise, pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, comme une invitation à explorer ce lieu. Tant s'y trouvent réunis des documents d'une richesse à ce jour encore insoupçonnée sur l'audiovisuel public français.

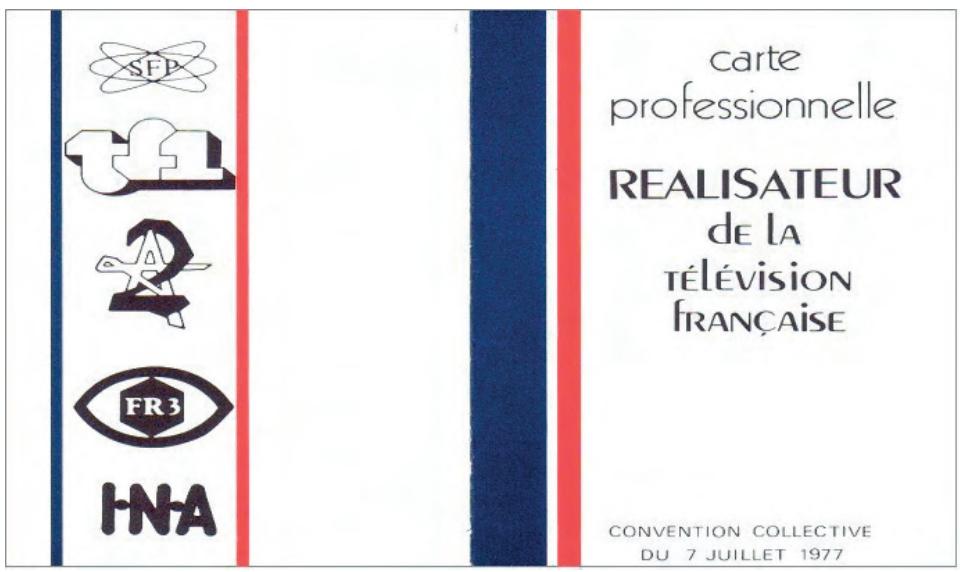

Ill. 2 – Carte professionnelle délivrée par la Commission d'homologation des réalisateurs de télévision (entre 1977 et 1983). Archives de France Télévisions

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

Ill. 3 – Boîte de jeu « Le mot le plus long », Jouets éducatifs universels, entre 1965 et 1970.
Archives de France Télévisions

Ill. 4– Boîte de jeu « Le compte est bon », Jeux Robert Laffont, entre 1975 et 1983.
Archives de France Télévisions

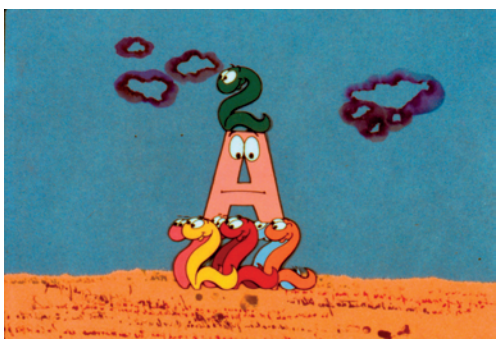

Ill. 5 – « Intervalles » d'Antenne 2, dessinés par J.-P. Chainon, 1977-1985, diapositive (réf. FTV/2/2012/0048).
Archives de France Télévisions

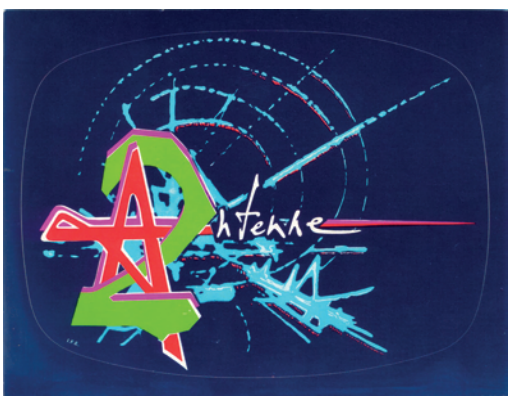

Ill. 6 – Logo d'Antenne 2 1975-1983, dessiné par le peintre Georges Mathieu, autocollant (réf. F3/33/2007/0020).
Archives de France Télévisions

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne

Ill. 7 – Carton de générique « Les mercredis d'aujourd'hui Madame », 1978-1980, diapositive (réf. FTV/2/2011/0850).
Archives de France Télévisions

Ill. 8 – Campagne publicitaire Antenne 2 « Profession Passion », 1987 (réf. FTV/33/2011/0024).
Archives de France Télévisions

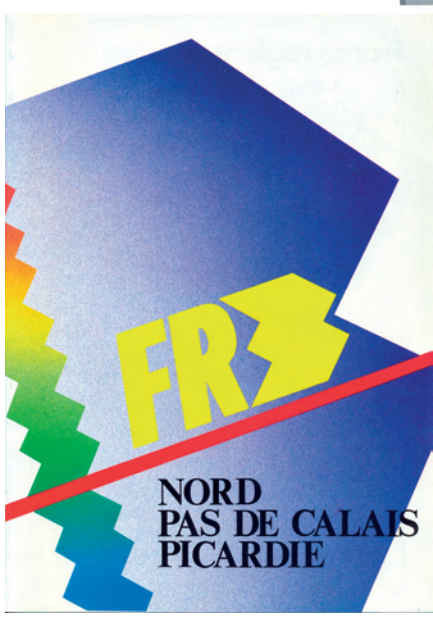

Ill. 9 – Document de présentation de la station régionale FR3 Nord-Pas de Calais-Picardie, 1985 (réf. F3/33/2008/0021).
Archives de France Télévisions

Ill. 10 – Plaquette de présentation des programmes de la saison 2002-2003 de France 5, 2002 (réf. F3/33/2003/0001).
Archives de France Télévisions

Évelyne Cohen et Pascale Goetschel, « Le service des archives de France Télévisions », *S. & R.*, nº 39, printemps 2015, p. 167-176.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 184.163.151.137 - 22/11/2016 03h33. © Publications de la Sorbonne